

Services déconcentrés

Arrêté du 24 mars 2004 modifiant l'arrêté du 16 avril 2002 portant nomination au comité technique paritaire spécial commun aux directions régionales de l'environnement du ministère de l'écologie et du développement durable

NOR : *DEVG0430099A*

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie et du développement durable,
Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires ;
Vu l'arrêté du 10 septembre 1993 portant création d'un comité technique paritaire spécial commun aux directions régionales de l'environnement ;
Vu l'arrêté du 14 janvier 2002 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel au comité technique paritaire spécial commun aux directions régionales de l'environnement ;
Vu les propositions des organisations syndicales ;
Vu l'arrêté du 16 avril 2002 portant nomination au comité technique paritaire spécial commun aux directions régionales de l'environnement du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 16 avril 2002 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :
Sont nommés en qualité de représentants de l'administration :

Membres titulaires

Mme Jacquot-Guimbal (Hélène), directrice générale de l'administration, des finances et des affaires internationales ;
M. Berteaud (Pascal), directeur de l'eau ;
M. Michel (Jean-Marc), directeur de la nature et des paysages ;
Mme Margot-Rougerie (Pascale), sous-directrice de la gestion des personnels, ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales ;
M. Daviau (Thierry), chef de la mission des directions d'administration centrale, ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer ;
M. Le Guern (Eric), chef de département de la modernisation et du pilotage des services déconcentrés ;
M. Forray (Nicolas), directeur régional de l'environnement Basse-Normandie ;
M. Roy (Laurent), directeur régional de l'environnement Picardie ;
M. Rond (Bernard), directeur régional de l'environnement Corse ;
Mme Humbert (Pascale), directrice régionale de l'environnement Bourgogne.

Membres suppléants

M. Masse (Francis), directeur général adjoint de l'administration, des finances et des affaires internationales ;
M. Fevrier (Patrick), sous-directeur de la programmation et des agences de l'eau ;
M. Guizien (Dominique), sous-directeur des ressources humaines ;
M. Godefroy (Laurent), chef du bureau des ressources, de la documentation et de la diffusion ;
Mme Bourhis (Claudine), chef de bureau du pilotage des services déconcentrés ;
Mme Mangenot (Cosima), chargée de la communication à la direction générale de l'administration, des finances et des affaires internationales ;
M. Bachoc (André), directeur régional de l'environnement Franche-Comté ;
M. Clement (Denis), directeur régional de l'environnement Limousin ;
Mme Joanny (Claire), directrice régionale de l'environnement Guyane ;
M. Senegas (Philippe), directeur régional de l'environnement Midi-Pyrénées.

Article 2

L'article 2 de l'arrêté du 16 avril 2002 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :
Sont nommés en qualité de représentants du personnel :

Membres titulaires

Au titre du SNE :

Mme Lallemand (Claudie) ;
Mme Roudier (Catherine) ;
M. Lery (Simon) ;
M. Robert (André) ;
M. Roy (Joël).

Au titre de la CGT :

M. Gautie (Claude) ;
Mme Niqueux (Germaine) ;
M. Faure (Jacques).

Au titre de FO :

M. Dross (Pierre) ;
M. Reymond (Bruno).

Membres suppléants

Au titre du SNE :

M. Petel (Frédéric) ;
M. Collin (Paul) ;
M. Lefort (Hervé) ;
M. Colin (Paul) ;
M. Villain (Joël) ;

Au titre de la CGT :

Mme Guevenoux (Jacqueline) ;
M. Martin (Pascal).

Au titre de FO :

M. Touffet (Charles) ;
M. Agut (Patrick).

Article 3

La directrice générale de l'administration, des finances et des affaires internationales est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie et du développement durable.

Fait à Paris, le 24 mars 2004.

Pour la ministre et par délégation :
*La directrice générale de l'administration
des finances et des affaires
internationales,*
H. Jacquot-Guimbal